

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Peintre automobile

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle de spécialité « peintre automobile » est un ouvrier qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation et de peinture des carrosseries des véhicules.

Son activité consiste, au sein de l'équipe :

- préparer l'intervention sur le véhicule ;
- réparer les éléments en matériaux plastiques détériorés;
- préparer la mise en peinture du véhicule;
- réaliser la mise en peinture du véhicule;
- préparer le véhicule à la livraison.

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités décrites ci-après est l'intégration constante de deux impératifs :

- impératif de santé/sécurité/environnement : il s'agit de préserver la santé des personnes, d'assurer leur sécurité tout en préservant les biens et l'environnement ;
- impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en intégrant une démarche de progrès dans toutes les activités de carrosserie.

Débouchés :

Au sein de l'équipe de réparation, l'ouvrier remet en état les éléments en matériaux composites détériorés avant de réaliser la peinture et de préparer le véhicule pour la livraison. Il travaille en relation avec sa hiérarchie et les experts, les clients et les utilisateurs, en interne comme en externe. Ce professionnel peut exercer son activité dans un atelier de réparation de carrosseries indépendant ou rattaché au réseau d'un constructeur automobile, ou encore dans l'atelier intégré d'une entreprise ou d'une collectivité. Il peut aussi trouver un emploi dans un atelier de réparation rapide de carrosseries ou dans un atelier de carrosserie industrielle. Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle « peintre automobile » pourra éventuellement assumer, après plusieurs années d'expérience, des responsabilités qui le conduiront à exercer en tant que chef d'équipe ou responsable d'une unité de peinture en carrosserie. La réparation des carrosseries constitue également une spécialisation à laquelle il a la possibilité d'accéder, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

L'activité de ce salarié s'exerce dans un environnement impliquant un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière

d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Programme

Grille horaire	1 ^{re} année	2 ^e année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention	43h30	39h
Enseignements professionnels et math en co-intervention	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre	87h	78h
Prévention santé environnement	43h30	26h
Français, histoire géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques-Physique chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29h	26h
Education physique et sportive	72h30	65h

Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

Poursuites d'études

Même si ce diplôme prépare à l'exercice d'un métier, des poursuites d'études sont cependant envisageables.

Par exemple :

- Bac Pro carrossier peintre automobile

Enseignements professionnels

Analyse fonctionnelle et structurelle (y compris lecture d'une représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme)

Les véhicules et leurs énergies : classification - ensembles mécaniques - systèmes constitutifs ; les circuits électriques - éclairage - signalisation ; les circuits hydrauliques - lubrification - refroidissement - freinage ; les pneumatiques ; confort - sécurité, climatisation, chauffage, aide à la conduite et autres ;

Les activités de peinture : les matériaux (aluminium, plastiques, composites, aciers) ; les assemblages ; les produits de recouvrement - de finition ; les techniques d'application ; les matériels et équipements du peintre (cabines, pistolets et autres) ; les abrasifs ; les protections contre les risques de corrosion ; le marouflage ;

Les activités de service : communication ; organisation de la réparation - collision ; réglementation - les règles de consommation ; qualité ; prévention des risques professionnels ; tri sélectif des déchets.

Stages

Les " stages " appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

Examen

Enseignement professionnel :

- Intervention et réparation sur élément coeff. 5
- Préparation et application des peintures coeff. 10, dont 1 pour l'évaluation du chef d'œuvre

Enseignement général :

- Français et histoire – géographie – enseignement moral et civique, coeff. 3
- Mathématiques et physique-chimie, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Prévention-santé-environnement, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère
- Epreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques

Où se former à proximité d'Aubagne

- **En lycée public**

Marseille 3^e – LP Le Chatelier (en 1 an)

Marseille 8^e – LP Frédéric Mistral

- **En apprentissage**

Aix en Provence- CFA du Pays d'Aix

Marseille 8^e – CFA des métiers de l'automobile

N'hésitez pas à rencontrer un Psychologue de l'Education Nationale